

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
190^e année
3 juillet 2014
n° 24 / 7605^e
pages 1369 à 1440



CHRONIQUE / Preuve

Le droit privé de la preuve...
à l'épreuve du principe de précaution

> *Mustapha Mekki*

1391

ACTUALITÉS

- 1376 Gestation pour autrui (transcription de la filiation): condamnation de la France
- 1379 Période de sûreté: computation de la durée en cas de pluralité des peines
- 1385 Affaire *Vincent Lambert* (arrêt du traitement): autorisation donnée par le Conseil d'Etat mais suspendue par la CEDH
- 1386 Affaire *Baby-Loup*: obligation de neutralité confirmée par la Cour de cassation

POINT DE VUE

- 1389 Le juge des tutelles et l'exil des majeurs handicapés en Belgique, *Anne Régent*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1400 **Chronique:** L'impression tridimensionnelle et le corps humain, *Fabrice Defferrard*
Chronique de jurisprudence de la Cour de cassation:
- 1404 Chambre sociale, *Sabine Mariette, Catherine Sommé, Fanélie Ducloz, Emmanuelle Wurtz, Alexis Contamine et Philippe Flores*
- 1414 Chambre criminelle, *Benoît Laurent, Cyril Roth, Gildas Barbier, Pascale Labrousse et Christine Moreau*
- 1428 **Notes:** Le droit d'exploitation des organisateurs sportifs: monopole finalisé ou droit absolu?, *note sous Com. 20 mai 2014, Jean-Michel Marmayou*
- 1432 La transmission du bail commercial en cas de dissolution-confusion, *note sous Civ. 3^e, 9 avr. 2014, Bruno Dondero*
- 1434 Le tribunal de Nanterre consacre le *market share liability* dans le contentieux du DES, *note sous TGI Nanterre, 10 avr. 2014 [2 jugements], Jean-Sébastien Borghetti*

ENTRETIEN

- 1440 Raphaël Piastra - Projet régional de François Hollande: d'où vient-on et où va-t-on?

DALLOZ

Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
SYLVIE FAYE

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER
Denis MAZEAUD, Philippe MERLE
et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

REDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• REDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas COUSTET (5356)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

• EDITION - REALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Christophe CHEVALLEY

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN, Responsable

Tél: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 455 € HT (464,56 € TTC)

Etranger: 521 € HT

Prix au numéro: 21,44 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1017 T 82206

JOUVE, 733, rue St Léonard BP3

53101 Mayenne cedex

Dépôt légal - Juillet 2014

Editions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3 956 040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

SOMMAIRE

1369 L'essentiel du Recueil Dalloz



ACTUALITÉS

1372

DROIT DES AFFAIRES

Commerce électronique

Facturation électronique:
publication d'une ordonnance

Contrat d'affaires

Transport maritime (responsabilité):
manquement inexcusable à l'obligation
de sécurité, *Civ. 1^{re}, 18 juin 2014*

Entreprise en difficulté

Banqueroute: constitution de partie civile
des créanciers par voie d'intervention,
Crim. 17 juin 2014

Fonds de commerce et commerçants

Simplification de la vie des entreprises:
présentation d'un projet de loi
Loyer de renouvellement: point de départ
des intérêts moratoires, *Civ. 3^e, 18 juin 2014*
Statut des baux commerciaux: date
d'immatriculation au registre du commerce
et des sociétés, *Civ. 3^e, 18 juin 2014*

Société et marché financier

Apport partiel d'actif: transfert des contrats
de travail de la branche d'activité,
Soc. 18 juin 2014

1375

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Contamination post-transfusionnelle:
remboursement de l'ONIAM par l'assureur,
Civ. 1^{re}, 18 juin 2014

Vente (mise en garde): portée de la notice
d'utilisation en cas d'appareil dangereux
(insert), *Civ. 1^{re}, 18 juin 2014*

Famille-Personne-Succession

Gestation pour autrui (transcription de la
filiation): condamnation de la France,
CEDH 26 juin 2014

1377

DROIT IMMOBILIER

Agent immobilier

Mandat écrit: exclusion des règles de
l'enrichissement sans cause, *Civ. 1^{re}, 18 juin 2014*

Bail

Bail HLM (résiliation): saisine de la commission
départementale, *Civ. 3^e, 18 juin 2014*

Mise à disposition d'une SAFER: situation de
l'exploitant en place à l'expiration du bail,
Civ. 3^e, 18 juin 2014

Construction-Urbanisme

Contentieux de l'urbanisme (ordonnance du
18 juillet 2013): applicabilité immédiate aux
instances en cours, *CE 18 juin 2014*

1379

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Période de sûreté: computation de la durée
en cas de pluralité de peines,
Crim. 25 juin 2014

Crime commis à l'étranger: condamnation
par la justice suisse de l'ancien chef
de la police du Guatemala,
Tribunal criminel de Genève, 6 juin 2014

Procédure pénale

Cour d'assises (appel): portée de la
« déclaration d'ouverture » du président,
Crim. 18 juin 2014

Appel du ministère public: sort de la partie
civile lors de l'instance d'appel,
Crim. 18 juin 2014

Appel du ministère public: sort de la victime
entendue comme témoin, *Crim. 18 juin 2014*
Révision et réexamen d'une condamnation
pénale définitive: publication de la loi

1383

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Réforme ferroviaire: adoption du projet de loi
par l'Assemblée nationale

Environnement

Transition énergétique: grandes lignes
du futur projet de loi

Santé publique

Affaire *Vincent Lambert* (arrêt du traitement):
autorisation donnée par le Conseil d'Etat
mais suspendue par la CEDH,
CE 24 juin 2014

1386

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Affaire *Baby-Loup*: obligation de neutralité
confirmée par la Cour de cassation,
Cass., ass. plén., 25 juin 2014

Simplification et adaptation du droit
du travail: publication d'une ordonnance

1387

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Arbitrage (indépendance et impartialité):
conditions de récusation de l'arbitre,
Civ. 1^{re}, 25 juin 2014

Arbitrage (indépendance et impartialité):
défaut d'incidence d'un éventuel conflit
d'intérêts, *Civ. 1^{re}, 25 juin 2014*

POINT DE VUE

1389

Le juge des tutelles et l'exil des majeurs handicapés en Belgique
par Anne Régent



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

1391 Le droit privé de la preuve... à l'épreuve du principe de précaution
par Mustapha Mekki

1400 L'impression tridimensionnelle et le corps humain
par Fabrice Defferrard

CHRONIQUE DE LA COUR DE CASSATION

1404 Chambre sociale
par Sabine Mariette, Catherine Sommé, Fanélie Ducloz, Emmanuelle Wurtz, Alexis Contamine et Philippe Flores

1414 Chambre criminelle
par Benoît Laurent, Cyril Roth, Gildas Barbier, Pascale Labrousse et Christine Moreau

NOTES

1428 Le droit d'exploitation des organisateurs sportifs: monopole finalisé ou droit absolu?,
note sous Com. 20 mai 2014
par Jean-Michel Marmayou

1432 La transmission du bail commercial en cas de dissolution-confusion,
note sous Civ. 3^e, 9 avr. 2014
par Bruno Dondero

1434 Le tribunal de Nanterre consacre le *market share liability* dans le contentieux du DES,
note sous TGI Nanterre, 10 avr. 2014 [2 jugements]
par Jean-Sébastien Borghetti

1

2

3

ENTRETIEN

1440 Raphaël Piastra - Projet régional de François Hollande: d'où vient-on et où va-t-on?

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).